

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et sincérité.

Le compte administratif constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivant celle à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget des collectivités.

Le compte administratif 2020 a été voté le 8 mars 2021.

I- La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT REALISE
Charges à caractère général	444 948.72
Charges de personnel	654 053.86
Atténuations de produits	190 621.00
Autres charges de gestion courante	231 218.61
Charges financières	27 358.44
Charges exceptionnelles	10 629.72
Dépenses imprévues	0.00
Total dépenses réelles	1 558 830.35
Total dépenses d'ordre	73 717.93
Total dépenses de fonctionnement	1 632 548.28

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT REALISE
Excédent de fonctionnement reporté	769 252.57
Produits des services, domaine et ventes diverses	46 941.38
Impôts et taxes	1 070 901.50
Dotations et participations	487 024.11
Autres produits de gestion courante	135 570.24
Produits financiers	1.88
Produits exceptionnels	15 804.09
Atténuations de charges	31 043.08
Total recettes réelles	2 556 538.85
Total recettes d'ordre	108 771.76
Total recettes de fonctionnement	2 665 310.61

Les taux des impôts :

	Taux 2020
<i>Taxe d'habitation</i>	11.99%
<i>Taxe foncière (bâti)</i>	16.78%
<i>Taxe foncière (non bâti)</i>	77.08%

II- La section d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT REALISE
Emprunts et dettes assimilés	153 253.72
Subventions d'équipement versées	99 416.00
Frais liés aux documents d'urbanisme	16 925.47
Acquisitions terrains nus	752.68
Travaux et acquisitions de matériels	686 811.73
Total dépenses d'ordre	108 771.76
Total dépenses d'investissement	1 065 931.36

Les principaux travaux et acquisitions de matériels de l'année 2020 :

- Construction d'un court de tennis couvert, club house avec piétonnier
- Réfection de la cour d'école Henri Trentin
- Début des travaux aménagement passerelle Louge – Ancienne voie Romaine
- Achat mini pelle et remorque
- Réfection toiture lavoir
- Réfection éclairage salle polyvalente

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT REALISE
Excédent d'investissement reporté	359 678.34
FCTVA	58 215.44
Taxe d'aménagement	242 398.91
Excédents de fonctionnement capitalisés	171 351.08
Emprunt et dettes assimilés	1 321.39
Subventions	172 779.98
Total recettes d'ordre	73 717.93
Total recettes de fonctionnement	1 079 463.07

III- Résultats synthétiques du budget

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER
DEPENSES	1 632 548.28	1 065 931.36	171 301.29
RECETTES	1 896 058.04	719 784.73	81 048.22
SOLDE	+ 263 509.76	- 346 146.63	- 90 253.07

Donc les résultats à affecter sur le budget 2021 sont :

Résultat de l'exercice en fonctionnement : + 263 509.76 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002) : + 769 252.57 €
Résultat à affecter : + 1 032 762.33 €

Solde d'exécution d'investissement : - 346 146.63 €
Résultat antérieur reporté (ligne 001) : + 359 678.34 €
Résultat à affecter hors restes à réaliser : + 13 531.71 €

Solde des Restes à réaliser : - 90 253.07 €

Soit un besoin de financement de : - 76 721.36 €

Au Budget Primitif 2021 on retrouvera :

En recette de fonctionnement art 002 : + 956 040.97 €

En recette d'investissement art 001 : + 13 531.71 €

En recette d'investissement art 1068 : + 76 721.36 €

IV- Les principaux ratios

Ratios	Valeur de la commune	Moyenne de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/ population	484.13	725.00
Produit des impositions directes/ population	318.86	404.00
Recettes réelles de fonctionnement/ population	571.56	901.00
Dépenses d'équipement brut/ population	239.66	311.00
Encours de la dette/ population	243.95	717.00
DGF/ population	98.10	150.00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	43.20 %	49.80 %
Dépenses de fonct et rembt dette en capital/ recettes réelles de fonct	93.27 %	88.80 %
Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement	41.93 %	34.50 %
Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	42.68 %	80.00 %

V- Etat de la dette

Au 31/12/2020, le capital restant dû s'élevait à **762 833.26 €**.

Total capital remboursé en 2020 : 152 786 €

Extinction du prêt concernant la construction de la salle polyvalente.

Fait à Lavernose-Lacasse, le 13/04/2021

